

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 88 (1937)
Heft: 12

Artikel: Exposé sur la politique forestière suivie en Suisse dans la question des reboisements
Autor: Petitmermet, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Phot. H. Burger, 1926.

PESSIÈRE JARDINÉE DE LA ROLAZ (VAL DE JOUX).

Un peu à gauche du centre, un épicéa ciérigifforme.



Phot. H. Burger, 1926.

FORÊT JARDINÉE DE LA ROLAZ.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

88^{me} ANNÉE

DÉCEMBRE 1937

N° 12

Exposé sur la politique forestière suivie en Suisse dans la question des reboisements,

présenté au II^{me} Congrès international de sylviculture, à Budapest (1936),
par M. *Petitmermet*, inspecteur général des forêts.

(Résumé.)

I.

Le problème du reboisement a été, au cours des dernières décennies, l'objet d'études sérieuses dans un grand nombre d'Etats. D'une façon générale, on en a reconnu l'importance, voire l'urgence, et, un peu partout, on est entré dans la voie de la réalisation en entreprenant, parfois sur une très grande échelle, le boisement ou le reboisement de vastes surfaces.

En Suisse, pas plus qu'ailleurs, cette question n'a été négligée. Depuis plus d'un demi-siècle, on travaille activement dans ce domaine. Cela se comprend si l'on songe qu'il s'agit d'un pays montagneux par excellence, où la forêt est exposée à de nombreux ravages, du fait de l'homme aussi bien que des agents atmosphériques.

Au cours des années, diverses influences ont naturellement exercé leur action sur les vues du personnel chargé de la direction des travaux. Peu à peu aussi, des expériences précieuses ont été faites. La résultante de ces facteurs d'ordre très varié formera la conclusion de cet exposé. Avant d'y arriver, il ne sera pas inutile que nous passions rapidement en revue l'évolution qui s'est produite dans ce domaine. Dans les considérations qui vont suivre, nous ferons une distinction entre celles que nous nommerons *techniques* et qui ont trait à la manière de procéder, et les circonstances *économiques* dont il a fallu tenir compte beaucoup plus qu'on ne se l'était imaginé d'abord.

Au début, on pensait pouvoir procéder aux plantations partout d'une manière uniforme, sans s'occuper de l'état du sol, de l'altitude et de l'exposition. Imitant dans les régions hautes ce qui se faisait dans le bas, on a employé, pour les reboisements en montagne, presque toujours une seule essence. Les plants provenaient souvent directement de l'étranger, principalement de l'Allemagne, et lorsqu'ils avaient été élevés dans les pépinières du pays, on pouvait être certain que les graines utilisées avaient été achetées à Darmstadt ou à Innsbruck. Ce « schématisme », ce désintéressement des exigences des diverses stations a eu les conséquences les plus désastreuses.

On plantait à toutes les expositions, sur tous les sols, jusqu'à une

altitude dépassant de 200 à 300 m la limite forestière, sans donner aux jeunes plants aucun abri. Il n'est pas possible d'évaluer le chiffre des pertes occasionnées par cette manière de procéder, mais il est considérable. On objectera que ce résultat décevant est surprenant; l'épicéa, par exemple, est une essence de montagne, qui aurait pu s'adapter sans trop de peine aux conditions des diverses stations. Cela eût été peut-être le cas, si les plants avaient été les descendants directs d'arbres de montagne, mais, pour la majeure partie, ils provenaient de semences fournies par les peuplements créés dans des plaines. Les porte-graines, étriqués et chétifs, ont produit des graines bien avant d'avoir atteint leur plein développement. Leur progéniture ne pouvait pas être vigoureuse.

La première condition, pour la réussite d'un reboisement en montagne, consiste à n'utiliser que des plants provenant de graines d'essences adaptées au climat et au sol et récoltées, autant que faire se peut, à proximité des lieux à boiser ou dans des stations identiques.

Une autre cause d'échecs très sensibles réside dans le fait que les plantations ont souvent été exécutées, sans préparation aucune, sur des terrains dégradés. Les jeunes plants étaient, d'emblée, exposés à toutes les intempéries, au dessèchement par le soleil ainsi que par le vent et au gel. Le sol dans lequel ils étaient placés était, la plupart du temps, dans un état physique tel qu'ils ne pouvaient s'y développer. En effet, les mauvais pâturages ou les forêts dévastées, qui devaient être boisés ou reboisés, avaient perdu toutes les propriétés caractéristiques des sols forestiers. Les terrains étaient, en général, ou compacts et secs, ou humides et même marécageux. Dans l'un et l'autre cas, les jeunes plants ne pouvaient prospérer, à cause de l'acidité des sols et de la concurrence de végétaux ligneux ou herbacés, mieux adaptés à la station.

On en arriva ainsi à la conclusion qu'il est risqué de vouloir boiser un terrain montagneux en y mettant d'emblée à demeure des essences précieuses, exigeantes quant à la composition du sol et craignant les intempéries, dans leur jeune âge du moins. A toutes les stations d'une altitude assez élevée, exposées aux effets du soleil, des vents, du froid, et dont le sol est en mauvais état, il faut faire précéder d'un abri, composé d'essences dites auxiliaires, la plantation du peuplement définitif. Les espèces qui se prêtent le mieux à ce rôle sont l'aulne (blanc et vert), le mélèze, le pin de montagne, le bouleau et aussi certains végétaux buissonnants.

En résumé, la seconde conclusion, tirée d'expériences chèrement payées, peut être formulée comme suit. Le reboisement définitif d'un terrain nu en montagne doit être précédé et accompagné d'une plantation auxiliaire destinée à préparer le sol et à offrir un abri aux jeunes arbres pendant leur premier âge. Ce procédé est appliqué dans certains endroits depuis plusieurs années et a donné de très bons résultats, surtout si l'on a soin d'étêter, au moment voulu, les sujets du

peuplement auxiliaire, de manière à ce qu'ils ne gênent pas les autres dans leur développement.

Une autre erreur a été commise fréquemment dans les premiers temps, c'est de vouloir pousser les plantations trop haut dans la montagne. Avec une belle assurance, on a effectué des cultures bien au-dessus de la limite actuelle de la végétation forestière. Toutes ont disparu à la longue. Même les arbres des régions élevées, tels que l'arolle et le mélèze, sont incapables de résister dans ces conditions. Pendant quelques années, ils végètent et finissent par sécher. Le forestier suisse est en mesure d'affirmer actuellement qu'une plantation d'essences de valeur effectuée sur terrain découvert, à grande altitude, est faite en pure perte. Il est vrai que, du fait de l'homme, la limite supérieure de la forêt a rétrogradé au cours des derniers siècles; mais si l'on veut réoccuper une partie du terrain perdu, sur lequel de vieux troncs attestent l'ancien état de choses, il faut s'appuyer aux peuplements qui existent encore à l'état clairié. On utilisera l'abri offert par ces vestiges de l'ancienne forêt pour constituer une nouvelle zone boisée, qui pourra progresser vers la hauteur au fur et à mesure que l'ambiance sera redevenue favorable. La raison des échecs subis par les travaux entrepris dans ces régions provient en effet d'une modification du climat local, due à la suppression de la protection qu'offraient les arbres qui autrefois y existaient. Ici encore, on arrivera à reconquérir du terrain par l'emploi judicieux d'essences auxiliaires. Le pin de montagne, forme rampante, est particulièrement indiqué ainsi que l'aulne vert; il en est de même du sorbier des oiseleurs sur des sols qui lui conviennent. Le mélèze, lui aussi, peut former un premier couvert. L'arolle, en revanche, ne peut prospérer sur un terrain nu dans sa première jeunesse. Il est frappant de voir comme, chez lui, les brins provenant de régénération naturelle ont coutume de s'installer autour des vieilles souches. Là, ils trouvent l'abri qui leur est nécessaire.

La neige est un des principaux, sinon le principal obstacle du reboisement en montagne. Les peuplements créés, aux hautes altitudes, sur les versants exposés au nord viennent rarement à bien. Au printemps, leurs plants sont envahis par l'herpotrychie noire, et, en automne, l'enneigement se produit avant que les jeunes pousses soient suffisamment lignifiées. La période la plus critique pour eux commence lorsque les cimes des jeunes arbres émergent de la couche de neige. Pendant les jours ensoleillés, une active transpiration se produit sans que l'humidité perdue de cette manière puisse être remplacée par de l'eau extraite du sol.

Autre constatation : les plantations de résineux de 20—40 ans sont souvent endommagées par les grosses neiges. Sous leur poids, de nombreux arbres sont brisés et le travail est à refaire sur des surfaces considérables. Un abondant emploi de feuillus constitue la seule mesure efficace pour arriver avec le temps à un résultat positif.

Bref, les méthodes de boisement qui réussissent aux basses alti-

tudes ne sont pas applicables en montagne. Les expériences faites au cours des dernières décennies nous engagent à observer, en pareille occurrence, les règles suivantes :

- 1° Constituer un premier boisement temporaire, composé d'essences peu exigeantes, à croissance rapide.
- 2° Entreprendre la plantation d'essences de plus grande valeur sous le couvert du peuplement auxiliaire, mais seulement après que ce couvert sera complet et que le sol aura subi de ce chef une amélioration. Un desserrement du peuplement auxiliaire s'imposera parfois et devra être renouvelé dès que les plants d'avenir risqueront d'être endommagés.
- 3° N'employer que des plants provenant de graines récoltées à proximité de la surface à boiser ou dans des stations dont les conditions sont pareilles.
- 4° Procéder à des écroûtages (voir Hess : « Neue Wege im Aufforstungswesen »), autant pour détruire le tapis formé par les racines et détritiques d'espèces buissonnantes ou herbacées, qui ne peut être traversé par les jeunes plants, que pour faciliter l'ensemencement naturel, lorsque des arbres porte-graines se trouvent dans le voisinage.

II.

A la suite de ces expériences, une certaine retenue a été observée, depuis une quinzaine d'années, à l'égard de nouveaux projets de reboisement. Cette retenue se justifie d'ailleurs encore pour d'autres motifs, d'ordre économique, que nous allons examiner.

1° De nouveaux boisements ne peuvent guère être entrepris que dans des régions déjà suffisamment riches en bois (Jura, Préalpes). Dans les autres régions (Plateau et Hautes-Alpes), le terrain cultivable a une trop grande valeur pour qu'il puisse être cédé à la forêt.

2° Le bois des régions écartées du pays ne trouve que difficilement un écoulement à des prix rémunérateurs. Le coût de la main-d'œuvre et la cherté des transports influencent d'une façon défavorable le marché du produit des forêts de montagne, qui pâtit en outre de la propagande faite en faveur des concurrents du bois dans ses différents emplois (fer et béton; gaz, électricité, pétrole). Fortuitement, de grandes quantités de chablis viennent encore en entraver la mise en valeur.

On est en droit d'espérer que cette situation s'améliorera, grâce surtout à une contre-propagande active; mais il serait néanmoins extrêmement risqué d'admettre que la consommation du bois ira en augmentant.

3° Au point de vue de la protection exercée par la forêt sur le sol, le régime des cours d'eau et le climat ambiant, il convient de constater que le taux de boisement de nos montagnes s'est amélioré. Il reste encore à consolider les bassins de certains mauvais torrents; des travaux de ce genre sont toujours en cours.

4° Il ne faut pas perdre de vue qu'en Suisse la montagne aussi est relativement très peuplée. Il s'agit là d'une population qui mérite à tous égards la bienveillance des autorités. Elle est peu exigeante, mais dure au travail. En aucun cas on ne saurait admettre que, parce que l'on reboise, des montagnards doivent abandonner la terre de leurs ancêtres. Cela est inadmissible, surtout depuis que l'émigration qui absorbait autrefois l'excédent de la population alpestre a notablement diminué. Il est également indispensable de laisser subsister les pâturages nécessaires à l'élevage du bétail, qui est la seule branche d'activité réellement rentable dans ces régions.

Tout cela n'exclut pas que des améliorations doivent être apportées à l'économie des pays de montagne. Par le regroupement des propriétés, presque toujours très morcelées, par la bonification des pâturages et par la restauration des forêts, souvent surexploitées et soumises depuis longtemps à des abus de jouissance (parcours, ramassage de la litière), on obtient des résultats comparables à ceux d'un nouveau boisement étendu, sans s'exposer aux inconvénients qu'a celui-ci pour la population.

Après ce qui précède, on comprendra que les créations de forêts n'aient pas pris chez nous, au cours des dernières années, une grande ampleur. Elles ont en effet accru de 400 ha seulement, en moyenne par an, la surface boisée de la Suisse, pendant les années 1926—1935, non compris les plantations effectuées sur des terrains agricoles, en plaine, lesquelles sont sans grande importance et peuvent être négligées dans notre étude. D'après les données statistiques, il est vrai, la surface forestière de la Suisse augmenterait beaucoup plus fortement, à savoir de 2600 ha par an, en moyenne, pendant la période 1926—1935; mais cette différence de chiffres provient surtout de la plus grande exactitude des levés faits pour l'établissement des nouveaux plans cadastraux et aussi de l'envahissement naturel de certains pâturages par la forêt.

Il convient cependant de reconnaître qu'au cours du dernier demi-siècle, on a exécuté des boisements de grande envergure dont la majeure partie est située dans les Préalpes, aux altitudes de 1000—1500 mètres, sur des terrains dont le sous-sol est principalement constitué par les grès du flysch. Le sol en est imperméable et ne porte que de mauvais pâturages couverts par le nard raide (poil de chien), où les plantations ont été précédées d'un assainissement complet.

III.

On pourra déduire de l'exposé qui précède quelle sera la ligne de conduite à suivre pour ce qui concerne le côté technique des reboisements. Il importe d'ajouter que l'activité dans ce domaine sera dorénavant influencée notablement aussi par les considérations financières. En effet, les récents arrêtés fédéraux comportant la compression des dépenses prévoient que les subventions mentionnées au début de cet

exposé pourront subir une réduction allant jusqu'au 40 % des taux légaux. Il est clair que ces mesures provoqueront dans l'œuvre de reboisement un ralentissement sensible.

En revanche, si, de ce fait, la création de peuplements ne doit plus jouer un rôle important dans notre pays, il n'en est pas de même de la reconstitution des forêts de montagne. Il en est encore des milliers d'hectares qui doivent être soumis à un traitement plus rationnel. Les causes de l'état de choses actuel sont d'ordre divers. Ce sont tout d'abord des exploitations mal conduites, des réalisations trop rapides, l'enlèvement systématique des arbres d'avenir; viennent ensuite les abus de jouissance, tels que l'exercice du parcours et le ramassage de la fane. Enfin, les agents atmosphériques font aussi des ravages dans les peuplements affaiblis.

Incontestablement, il est plus intéressant et plus utile surtout de restaurer ces bois que de vouloir créer de toutes pièces, avec mille peines et beaucoup de déboires, des forêts d'étendue forcément restreinte, sur un sol qui n'est pas préparé à les recevoir, dans des conditions de climat ambiant presque toujours défavorables.

Nous voulons par conséquent faire porter dorénavant notre effort sur les reconstitutions. Il y aura lieu d'établir des clôtures pour préserver du parcours les peuplements en question, de réglementer leur exploitation et l'utilisation de leurs produits accessoires, d'améliorer leur réseau de chemins, d'assainir leurs parties humides, de reboiser leurs clairières et leurs vides. Il faudra appliquer un traitement judicieux qui garantira avant tout leur pérennité.

De cette façon, nous obtiendrons dans un laps de temps relativement court des résultats appréciables. Nos forêts seront capables de fournir du bois en plus grande quantité, et la qualité en sera meilleure. Son transport sera plus facile et les produits mis en vente procureront aux communes des ressources dont elles ont et auront toujours grand besoin.

Il y a tout lieu de croire que les populations ne feront pas une opposition systématique à ces travaux, comme cela arrive trop souvent lorsqu'il s'agit d'exproprier des propriétaires de pâturages ou d'autres fonds agricoles pour de nouveaux boisements.

Les conditions ne sont évidemment pas les mêmes dans tous les pays, mais nous avons la conviction que, dans les contrées montagneuses, la voie que nous venons de décrire mènerait plus rapidement au but, c'est-à-dire à la reconstitution du manteau forestier qui recouvrait une fois une partie du pays et qui est nécessaire pour préserver le sol de la dégradation. Il y aura, cela va sans dire, toujours un certain nombre de difficultés à vaincre. La mise à ban des forêts ruinées par le parcours constitue, par exemple, une tâche qui n'est pas toujours facile à résoudre. Cependant, nous avons pu constater qu'avec de l'entregent on obtient l'assentiment de la population, et que celle-ci est assez vite persuadée des avantages qui découlent d'un traitement rationnel des forêts.

Comme qu'il en soit, le problème du reboisement ne doit jamais être considéré pour lui seul, parce qu'il intéresse toujours l'économie entière d'une région. Il est donc indispensable de tenir compte de tous les facteurs pouvant entrer en ligne de compte et c'est non pas en expulsant la population, mais au contraire en améliorant ses conditions d'existence qu'il faut chercher à atteindre le but qu'on se propose en reboisant. Si l'on fait exécuter simultanément, avec les plantations forestières reconnues nécessaires, des travaux d'améliorations rurales et pastorales, il sera possible de satisfaire à cette condition. Mais, mieux vaut encore, et avant toutes choses, entreprendre la reconstitution des forêts existantes.

A propos de l'absence ou de la rareté de diverses essences forestières à la Vallée de Joux.

On sait que les plantes sont des organismes qui tendent sans cesse à étendre leur aire d'extension, soit à occuper de nouveaux territoires. A cet effet, elles disposent de divers agents, vents, cours d'eau, animaux, engins de transport d'essence humaine, qui inconsciemment véhiculent les graines ou les fruits d'un poids très faible ou armés d'aigrettes, d'ailettes, etc. Les fruits charnus sont facilement dispersés par les oiseaux qui consomment la chair et, en d'autres lieux, excrémentent les graines, non altérées par leur passage à travers le tube digestif. Mais à ces divers agents de dispersion, la Nature offre maints obstacles dont l'un, la forêt, est d'une importance considérable. En effet, la forêt haute, épaisse, arrête et les vents et les objets qu'ils véhiculent. La fonction de dispersion, accomplie par les oiseaux et certains petits mammifères, est aussi très diminuée par la présence de la forêt. Aussi, il est des contrées entourées par de vastes forêts, dont on s'étonne que diverses plantes ne s'y rencontrent pas, alors qu'elles sont communes dans les régions voisines, offrant des conditions générales identiques quant au climat, à l'exposition, à la composition géologique du sol, etc. Une telle carence s'explique presque toujours par l'insuffisance des agents de migration, impuissants jusqu'ici à y introduire les espèces végétales envisagées.

La *Vallée de Joux* (Jura vaudois) appartient à cette catégorie des régions à l'intérieur desquelles maintes espèces n'ont pas encore pénétré, à cause de l'insuffisance des agents de migration, bien qu'elles y rencontreraient des conditions d'existence favorables. En effet, son relief en forme de bassin fermé, la ceinture de forêts qui l'encercle et atteint une grande densité aux seuils les plus bas : cela explique pourquoi de nombreuses espèces répandues sur les flancs du Jura vaudois, jusqu'à une altitude bien supérieure à l'altitude moyenne des prairies et pâturages de la Vallée de Joux, font défaut dans cette contrée-ci, ou y sont très rares.

Occupons-nous, si vous le voulez bien, de quelques-unes d'entre